# Improvisation Nouveau-Brunswick
# Rapport annuel 2015-2016

**Préparé par le Comité exécutif 2015-2016**
Michel M. Albert, président
Randy Daniel Johnston, vice-président exécutif
Nathalie Goguen, vice-présidente interne
Isabel Goguen, directrice générale

En vue de l'Assemblée générale annuelle du 19 novembre 2016

Rapport annuel du mandat s'étendant
du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2016

# Introduction

Bien qu'Improvisation Nouveau-Brunswick opère sans incorporation depuis cinq ans, l'année 2015-2016 allait être sa première année « officielle » avec Conseil d'administration, constitution, compte de banque, et incorporation. Improvisation NB devenait une « adulte ». Sans surprise, elle allait être une année très administrative, une année d'écriture de politiques, de création et de remplissage de documents, etc. en plus de notre fonctionnement habituel, un horaire rempli de formations, de tournois, et d'autres événements d'improvisation. Il est à espérer que la fondation bâtie pendant cette année, et le gabarit de procédures mises sur papier et mis en œuvre sauront donner aux conseils d'administration de l'avenir les outils nécessaires à l'élaboration de nouveaux projets et au maintien de nos incontournables. Le Comité exécutif d'Improvisation Nouveau-Brunswick remercie donc tous les membres de la communauté improvisatrice de la province qui ont contribué, de proche ou de loin, au succès de la dernière année.

- Le Comité exécutif d'Improvisation NB 2015-2016

# Budget et administration

**Administration générale**

En 2015, nous avons enregistré Improvisation Nouveau-Brunswick auprès du gouvernement fédéral. Puisque le Nouveau-Brunswick requière un enregistrement provincial afin d'être un organisme actif dans la province, nous avons soumis les documents et frais nécessaires au processus et subséquemment, avons été approuvé. Nous sommes donc depuis 2016 un organisme à but non lucratif enregistré au niveau fédéral et provincial. À noter que ces démarches ont nécessité la signature d'un avocat. Suite à une recherche, le Conseil d'administration à sélectionner une avocate qui, dans cette instance, a signé la documentation gratuitement.

La prochaine étape importante pour l'organisme a été la création d'un compte bancaire et la réception d'une carte de crédit VISA. Le Conseil d'administration à choisi l'institution Uni Coopération financière notamment pour son engagement et soutien auprès des initiatives provinciales. Outillée de ces comptes, Improvisation Nouveau-Brunswick a accru ses capacités de gestion financière pouvant maintenant accepter des revenus et effectuer des dépenses plus efficacement, mais surtout permettant d'assurer une rigueur dans la gestion de ses avoirs ainsi qu'une transparence dans ses états financiers. Ce développement permet à l'organisme d'être un candidat éligible à des demandes de fonds. Suite à une recherche, notre Vice-présidente interne a ciblé quelques subventions sur lesquelles nous travaillons présentement.

Au courant de la dernière année financière, seulement quelques dépenses minimes furent nécessaires au niveau du matériel administratif. Assurer un espace sécuritaire lors des tournois est prioritaire, donc nous avons fait l'achat de détecteurs de fumée et d'une trousse de premiers soins. Cette dernière nous assure un accès rapide aux outils de secourisme dans l'éventualité d'un incident.

Afin d'accroître notre équipement d'improvisation, le Conseil d'administration a prévu une ligne budgétaire de 400$ pour l'achat d'outils d'arbitrage et de chandails d'officiels de tailles variées. Puisque notre Vice-président exécutif a trouvé de bonnes ventes, nous n'avons pas accumulé des dépenses totalisant 400$. Le montant non-dépensé sera redéfini par le Conseil d'administration 2016-2017.

**Formations**
Improvisation Nouveau-Brunswick fut embauchée pour livrer une formation d'arbitre destinée aux officiels des Jeux régionaux de Madawaska-Victoria. En vertu de notre partenariat avec les Jeux de l'Acadie, nous avons gardé les coûts peu élevés pour aider à développer les expertises dans cette région.

Comparée aux années précédentes, la Formation d'officiels livrée annuellement par Improvisation Nouveau-Brunswick a eu une hausse du nombre de participants et par conséquent, une augmentation du revenu lié aux frais d'inscription. Toutefois, plus du double du revenu aurait été nécessaire afin de payer les formateurs selon nos tarifs. N'ayant pas d'autres dépenses rattachées à la formation, nous avons offert la totalité des revenus aux formateurs. Nous maintenons les frais d'inscription de la Formation d'arbitre délibérément bas afin de la rendre le plus accessible possible à la communauté

**Tournois**
Traditionnellement, le budget des tournois du réseau des écoles secondaires a été géré par les écoles hôtesses. Cette année, Improvisation Nouveau-Brunswick a pris la charge de la gestion financière d'un seul tournoi, le Tournoi de qualification d'improvisation, afin d'établir et développer les outils nécessaires pour accomplir cet aspect de l'organisation. La gestion financière du Championnat provincial d'improvisation La Gougoune Dorée a demeuré le travail de l'équipe hôtesse et donc, ce budget ne figure pas dans ce rapport.

Le Tournoi de qualification a accueilli 12 équipes, chacune contribuant au budget global via leur frais d'inscription; le montant par équipe variant selon l'ajout d'observateurs ou d'adultes supplémentaires. Lors de l'organisation d'un tel tournoi, les dépenses majeures sont les repas offerts pendant le tournoi et la conciergerie. Dans ce cas, nous avons reçu la réservation des locaux de l'école et l'utilisation de l'équipement technique gratuitement avec l'exception du déplacement des bandes empruntées d'une école voisine. Même avec l'ajout des dépenses liées à l'achat de prix, le Tournoi qualification d'improvisation présente un surplus budgétaire.

Un grand enthousiasme au sein de la communauté envers notre tournoi d'improvisation adulte, Le Zèbre d'Or, a provoqué une augmentation du nombre d'équipes participantes, ce qui se reflète dans le revenu du tournoi lié aux frais d'inscription. Puisque le tournoi fut organisé en partenariat avec la Ligue d'improvisation du Campus universitaire de Moncton (LICUM) et en association avec le Service à la vie étudiante et socioculturelle de l'Université de Moncton, les dépenses typiquement associées avec l'organisation d'un tournoi, tel que la réservation de locaux et d'équipement, furent reçues gratuitement. Cette année, nous avons prévu un cachet destiné aux hôtes des soirées sociales pendant le tournoi. Ces montants sont déboursés d'abord pour remercier ces personnes, mais également pour couvrir toutes dépenses liées à l'utilisation de produits provenant de la maison, par exemple le papier de toilette, ou dans l'éventualité de dommages ou nettoyage. Certains hôtes ont refusé le montant, préférant en faire don a Improvisation NB. Vu que les frais liés à l'organisation du tournoi furent minimes, notre dépense majeure est l'embauche d'une artiste pour la production des prix. Le Zèbre d'Or présente donc un surplus.

**Fonctionnement du C.A. et C.E.**

Le Conseil d'administration s'est rencontré ponctuellement aux 6 semaines comme prévu par la Constitution. Un bon déroulement de ces réunions a été maintenu. Le Comité exécutif s'est plus ou moins rencontré aux 3 semaines comme prévu par la Constitution, plus informellement quand le besoin ne s'est pas fait sentir. Constitutionnellement, une problématique s'est développée au niveau du Conseil d'Administration Jeunesse qui devait se rencontrer aussi souvent que le Conseil d'administration normal, mais qui en fait, est loin d'avoir discuté aussi souvent. Plus d'encadrement est peut-être nécessaire pour assurer l'assiduité de ce comité consultatif permanent pour mieux tâter le pouls des jeunes qui sont au cœur d'autant d'activités d'Improvisation NB. Nous avouons que c'est un élément de la Constitution qui n'a pas été rappelé, voire a été oublié, et qui mérite un rajustement. La même chose est peut-être vraie du côté des autres réseaux - entraîneurs et officiels - ou plus de discussion et de rétroaction ne peut être que bénéfique au travail du C.A.

**Recommandations quant au budget :**

- Qu'Improvisation Nouveau-Brunswick s'occupe de la gestion financière du Tournoi de qualification d'improvisation et du Championnat provincial d'improvisation La Gougoune Dorée.
- Qu'Improvisation Nouveau-Brunswick explore la possibilité de rembourser les coûts déboursés par les officiels bénévoles de nos tournois, en ce qui à trait au déplacement et des repas non fournis par le tournoi.

**Recommandations quant au fonctionnement du C.A. :**

- Qu'Improvisation Nouveau-Brunswick encourage la création et/ou le maintien de groupes Facebook pour chacun des trois réseaux pour lesquels il existe un représentant, avec un œil particulier sur l'échange entre membres visés et représentants. La dynamique souhaitée voudrait que les représentants ne représentent pas seulement leur point de vue en tant que membre d'un réseau, mais véritablement les points de vue des membres représentés. Une meilleure éducation du rôle de chaque poste doit être inclus dans la transition d'un C.A. à un autre.

À noter que les budgets détaillés sont ***en annexe***.

# Politiques

Dans sa première année officielle comme organisme incorporé, Improvisation NB allait nécessairement codifier ses traditions et façons de faire en forgeant et adoptant des politiques. Dans d'autres cas, les politiques adoptées par le Conseil d'administration de l'organisme ont été en réaction à des problématiques soulevées pendant l'année. En tout, en plus de la Constitution adoptée à l'A.G.A. de 2015, cinq politiques ont été adoptées (toutes en ***annexe***) :

1. Loi électorale (en ligne avec la constitution)
2. Politique d'accréditation (pour assurer la compétence et mise à jour des juges et arbitres aux tournois secondaires organisés par ImproNB)
3. Politique d'utilisation des cartes de débit et de crédit (nécessaire pour l'ouverture d'un compte de banque pour l'organisme)
4. Politique de nomenclature des joueurs et équipes du Zèbre d'Or (pour protéger l'image de l'organisme)
5. Politique d'intronisation au Temple de la Renommée (suite au don du site à l'organisme)

De plus, le Conseil d'Administration a adopté les propositions suivantes qui ont une portée sur les opérations de l'organisation dans le moyen et long terme :

- Fixation d'un tarif pour des formations externes.
- Que ce soit Improvisation NB qui organise le tournoi de qualification et que l'organisme assure la gestion financière (factures et paiements) du tournoi en vue de faire la même chose pour les tournois à venir.
- Que lorsque le tournoi est organisé par Improvisation NB, l'école qui accueille le tournoi est exempte de frais d'inscription pour ce tournoi. Par contre, Improvisation NB s'occupe de gérer le budget et les fonds, et ainsi, couvrira les pertes ou gardera les profits d'un tournoi s'il y en a.

- L’achat d’une trousse de premiers soins et de 8 détecteurs de fumée, ainsi que de chandails d’arbitres et de chronomètres pour se sevrer de l’équipement toujours normalement emprunter à la Licum.
- Que dans les tournois à venir, dans la mesure du possible, des zones soient clairement identifiées pour participants seulement (dont les dortoirs, douches et aires de repas) et qu’il ait d’établi un couvre-feu spécifique pour les visiteurs une demi-heure après la fin du dernier match. (Dans le but d’assurer une meilleure sécurité dans les écoles hôtesses.)
- Que lors de la distribution des repas (deux déjeuners et deux dîners) que ceux des joueurs s’étant inscrits en spécifiant une particularité alimentaire (végétarien, sans lactose, sans gluten, allergie quelconque etc.) reposent clairement sur l’entraîneur ou l’accompagnateur de ce participant.
- Qu’un rappel et une mise à niveau soit faite avec les officiels participants en ce qui a trait aux éléments importants de la formation du Volet 2 (voir la Politique 1.2), sous forme de discussion, soit avant ou au début du tournoi.
- Que les feuilles de statistiques de chaque match doivent être signées par les deux entraîneurs des équipes qui ont joué ce match afin de valider le pointage de ce match.
- Que chaque année, avant notre saison de tournoi, le C.A. doit obligatoirement se pencher sur qui sera en charge de coordonner chacun de ses tournois. (Dans le but de ne pas tout mettre sur les épaules de la même personne chaque fois.)
- Fixation de la limite d’âge pour la participation au tournoi du Zèbre d’or à 19 ans et plus pour les participant.e.s, exception faite ceux et celles qui sont âgé.e.s de moins de 19 ans, mais ont terminé leur secondaire depuis au moins un an.
- Que la majorité des membres d’une équipe participante au tournoi (3 joueurs sur 4 ou 5) doivent obligatoirement être des membres d’Improvisation NB. (Ces deux dernières dans le but de s’assurer que le tournoi sert les membres pour lesquels un tel tournoi adulte/civil a été créé, c’est-à-dire des adultes membres [résidents du NB] qui n’ont pas d’autres occasions de la sorte.)
- Que l’on donne un montant de 50$, rétroactivement pour cette année, et pour les années suivantes, aux gens qui reçoivent les soirées d’après-match du Zèbre d’Or.
- L’adoption d’une nouvelle version des règlements d’improvisation qui inclue une modification importante à la catégorie poursuite (enlever la nécessité de figer au sifflet) et plusieurs clarifications.
- Que le prix de joueur le plus puni dans le tournoi du Zèbre d’Or soit éliminé et remplacé par Officiel du tournoi. Même chose dans les tournois secondaires organisés par ImproNB, sauf remplacé par le prix du joueur ou de la joueuse le.la plus audacieux.cieuse. (En réponse au style changeant de l’arbitrage qui faisait que maintenant le prix était donné à quelqu’un ayant accumulé deux ou trois punitions.)

# Formations

**Formation en prévision des jeux régionaux**

Étant donné que les Jeux de l'Acadie ont inclut l'improvisation comme discipline permanente, il doit y avoir des jeux régionaux pour choisir les équipes qui vont représenter les différentes délégations. Afin de combler un besoin d'arbitres et d'officiels formés dans la région du Nord-Ouest de la province, Improvisation Nouveau-Brunswick s'est fait approcher pour offrir une formation d'arbitre adaptée aux besoins des Jeux de l'Acadie (offerte le 6 février). Il s'agissait d'une version de la formation offerte en novembre qui fait un survol du rôle de l'arbitre dans un match d'improvisation. La formation avait pour but d'informer les futurs officiels des Jeux régionaux du Madawaska-Victoria de la base d'arbitrage et des autres rôles d'officiels dans un tournoi typique. Ils ont également eu la chance de mettre en pratique leurs nouvelles connaissances et recevoir de la rétroaction personnalisée. Les participants étaient des jeunes de la région qui voulait faire du bénévolat pour un événement local.

**Tarif de formation**

Afin d'avoir une uniformité dans les demandes de formations et d'ateliers, Improvisation Nouveau-Brunswick a proposé un tarif général pour les formateurs. Le montant fixe pour la préparation est de 75$ et la formation est de 175$ par formateur. Advenant une demande pour une formation de plus de 4 heures, chaque heure supplémentaire sera de 40$. Les coûts d'essence, de logement et le per diem (quand nécessaire) seront aussi facturés.

**Formation d'arbitre**

Pour la quatrième année consécutive, Improvisation Nouveau-Brunswick a offert une formation pour les officiels de tous niveaux le dimanche 6 novembre. Il y avait 15 participants qui ont assisté au Volet 1 et 26 participants ont assisté aux Volet 2 pour faire un total de 28 participants à la formation. Il y a deux volets qui sont offerts pendant la journée de formation pour les différents niveaux et besoins des officiels du Nouveau-Brunswick. Pour être considéré accrédité par Improvisation Nouveau-Brunswick, un officiel doit participer au volet 1 une fois dans sa vie, participer au volet 2 au moins une fois aux deux ans et compléter un stage.

Volet 1 cible les connaissances de base reliées à l'arbitrage, dont l'écriture d'un match, le développement du personnage de l'arbitre et une révision des règlements. Volet 2 permet aux nouveaux arbitres et aux plus chevronnés de se mettre à jour avec les règlements, attentes et objectifs visés pour les prochains événements d'improvisation. Dans le cadre de ce volet, nous avons discuté des changements aux règlements, fait un bref survol des différents rôles d'officiels, fait une mise en situation en grand groupe pour explorer les complexités du vote des juge de salle et terminé avec des mises en situations possibles pendant des tournois et des événements d'improvisation.

Cette année, la formation était plus interactive et permettait aux participants de mettre en pratique les connaissances développées au cours de la formation sur place. Les mises en situations et les activités de groupes encourageaient une réflexion et une discussion ouverte entre participants et formateurs. Nous avons également demandé aux participants de remplir une évaluation anonyme pour avoir de la rétroaction, tel que suggéré à la dernière A.G.A. Nous réviserons ces informations lors de la planification de la prochaine formation d'arbitre et feront des changements selon les besoins et intérêts de la communauté d'Improvisation Nouveau-Brunswick. De plus, à la demande de membres de l'extérieur du Sud-Est, la formation a été offerte par téléconférence interactive (à travers Skype) pour la première fois.

**Projet communautaire**
À travers un cours offert au Collège communautaire du NB, une étudiante membre d'ImproNB, Robyn Gionet, travaillera pour nous sur un document qui explique les bases de l'improvisation pour les débutants, intervenants scolaires, etc, non-issus de la communauté d'improvisation et pour qui même le document de règlements n'est pas assez descriptif. Ce projet inclura une validation du document auprès du public cible et possiblement des présentations-ateliers qui utilisent le document pour enseigner l'improvisation.

**Recommandations :**
- Suite à la formation d'arbitre et basé sur les commentaires et suggestions des participants, nous proposons de rallonger la durée du Volet 2. Ce changement nous permettrait de discuter davantage et de répondre aux diverses questions des participants.
- Réviser la grille tarifaire pour les formations et faire des ajustements. Recensement des opinions des formateurs et des tarifs des autres organismes de la province.
- Advenant du financement, nous recommandons d'inclure un colloque de formation pour des joueurs, entraîneurs et officiels du réseau dans la programmation d'une année à venir.

# Événements

Suite à la première Assemblée Générale Annuelle d'Improvisation NB et son incorporation en novembre 2015, voici les événements qu'Improvisation NB a organisés ou desquels elle a été partenaire :

**Tournoi de qualification d'improvisation** à École l'Odyssée de Moncton du 1er au 3 avril 2016 : 12 équipes participaient pour être l'une des huit équipes à avoir leur place à la Gougoune Dorée. Improvisation NB s'est donné la responsabilité de gérer l'argent et le budget pour ce tournoi et les risques financiers semblaient être moindres pour les équipes. Il y avait beaucoup d'argent en circulation sur place, il pourrait être une bonne idée d'imposer que les paiements soient postés, au risque d'arriver après le tournoi. Le poste de « Statisticien en chef » a été ajouté à l'équipe d'officiels. Le poste avait pour but d'alléger la tâche de l'Ombudsman en faisant la gestion des statistiques et des classements. Son utilité s'est démontrée au cours du tournoi. Les gagnants du tournoi de qualification d'improvisation 2016 étaient l'équipe de l'École Secondaire Népisiguit de Bathurst. Suite au tournoi, une politique de couvre-feu a été instaurée puisqu'il y avait beaucoup de circulation de personnes qui ne participaient pas au tournoi (soit en tant que joueur, entraîneur ou officiel) après la fin des matchs.

**Championnat provincial d'improvisation la Gougoune Dorée** : Ce tournoi eut lieu à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston du 6 au 8 mai 2016. Une nouvelle grille de classement pour l'Ombudsman a été utilisée et elle a facilité la tâche des statisticiens pour faire le calcul du classement final. Nous avons commencé à faire signer les feuilles de stat par les entraîneurs à la fin des matchs et cet élément a été relevé comme un élément positif. Il faut s'assurer que le moyen de paiement soit le même pour les tournois puisqu'il y a eu confusion entre s'il fallait payer l'école ou ImproNB. Suite aux deux tournois secondaires, la Fixe et les « À la manière de génériques » ont officiellement été intégrées aux règlements des tournois secondaires puisqu'elles ont bien été effectuées et comprises par les équipes. Les grands gagnants du championnat provincial d'Improvisation la Gougoune Dorée étaient l'équipe de l'École Aux Quatre Vents de Dalhousie.

**Jeux de l'Acadie** : Improvisation NB a prêté son appui à quelques jeux régionaux d'Improvisation pour les Jeux de l'Acadie, notamment ceux de la Nouvelle-Écosse, de Kent, du Sud-Est, de la Péninsule Acadienne et de Chaleur. De nouvelles équipes se sont ajoutées aux jeux régionaux de cette année démontrant un intérêt croissant pour l'improvisation dans les écoles primaires du N.-B. La 37e Finale des Jeux de l'Acadie 2016 avait lieu à Caraquet (et les villages environnants) du 30 juin au 2 juillet et la discipline d'Improvisation se déroulait dans l'amphithéâtre de la Polyvalente Louis-Mailloux. Improvisation NB a donné un appui important dans l'organisation de ce tournoi à titre de partenaire. À notre grand bonheur, toutes les délégations étaient représentées cette année. Les grands gagnants de la discipline d'improvisation de la 37e Finale des Jeux d'Acadie 2016 étaient l'équipe de l'Île-du-Prince-Édouard (c'était la première fois que la délégation de l'I-P-É gagnait une bannière dans une compétition d'équipe). Suite à l'événement, Improvisation NB a été approchée par le directeur adjoint de la Société des Jeux pour ajouter un des membres d'Improvisation NB (un « expert » en improvisation) dans le comité de la programmation artistique et culturelle pour assurer que l'organisation soit complétée de façon efficace et conforme aux valeurs de l'improvisation au N.-B., et que toutes les questions ou préoccupations par rapport à l'improvisation soient répondue.

**Le Zèbre d'Or** : À sa troisième édition, le tournoi adulte annuel a eu lieu à l'Université de Moncton du 22 au 24 juillet. 10 équipes se sont inscrites cette année en comparaison avec 5 équipes la première année et 8 la deuxième. L'intérêt pour le tournoi d'adulte semble aussi être très présent dans la province. Les grands gagnants du Zèbre d'Or 2016, pour une deuxième année consécutive, étaient l'équipe des Impromptus.

**Match des anciens de la LICUM dans le cadre du Rendez-vous de l'alUMni 2016** : Présenté au resto-bar Le 63 de l'Université de Moncton le 12 octobre 2016, ce match était disputé par des joueurs et joueuses de toutes les générations de la LICUM depuis ses 30 années d'existence. Vos préférés y étaient ce soir-là! Au post-mortem de l'alUMni, l'événement a été relevé comme le coup de cœur de la semaine.

**Ligues** : Improvisation NB a donné son appui continu aux différentes ligues de la province, principalement en faisant la promotion de leurs événements à l'aide des médias sociaux, et en donnant un coup de main pour recruter des officiels.

**Ligues actives au cours de la dernière année :**

LICUM : Ligue d'Improvisation du Campus universitaire de Moncton
LISSE : Ligue d'Improvisation secondaire du Sud-Est
LISPA : Ligue d'Improvisation secondaire de la Péninsule Acadienne
LIPSE : Ligue d'Improvisation primaire du Sud-Est
LIC : Ligue d'Improvisation Chaleur
La Rigide : Ligue organisée par et pour les jeunes des écoles secondaires du Sud-Est

# Partenariats

Improvisation Nouveau-Brunswick travaille conjointement avec plusieurs organismes, événements et ligues pour encourager le développement et la croissance de l'improvisation. Elle est partenaire en termes de communications et de promotion pour les ligues de la province (LICUM, LIC, LISSE, LISPA, LIPSE, RIGIDE), travaille également avec les Jeux de l'Acadie pour fournir des bénévoles (au besoin) et appuyer l'organisation avec son expertise afin de vérifier l'horaire, les règlements et de répondre aux différents besoins de la discipline. L'association a formellement appuyé l'organisation des Jeux de la Francophonie internationale 2021, et est une Amie des Jeux avec les Jeux de la Francophonie canadienne 2017 qui se dérouleront à Moncton et Dieppe en juillet prochain. Conjointement avec les JeuxFC, l'association a établi les règlements qui seront non seulement utilisés pour la prochaine édition, mais seront également un legs pour les éditions futures. ImproNB a également travaillé avec la responsable de la programmation pour établir un horaire préliminaire. Le recrutement de bénévoles est lancé depuis la fin octobre et il y a plusieurs bénévoles qui sont déjà inscrits. Le projet se continuera dans la prochaine année et Improvisation Nouveau-Brunswick complétera de nouvelles tâches selon les besoins des JeuxFC.

*Membres du Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick, organisme ami des Jeux de la Francophonie canadienne 2016 à Moncton-Dieppe*

# Communications

Improvisation NB, et par conséquent l'activité qu'elle parraine, a bénéficié cette année d'une plus grande visibilité, en partie grâce à des efforts déployés par des intervenants-membres dans les médias qui n'ont pas négligé de faire la connexion entre quelque événement d'impro et l'organisme en entrevue. Notamment, le Match des Anciens de la Licum dans le cadre du Rendez-vous de l'alUMni, événement duquel ImproNB n'était que marginalement partenaire, a bénéficié d'une longue entrevue à la radio de Radio-Canada, et d'un long reportage au Téléjournal Acadie. Dans chaque cas, des intervenant.e.s ont donné une large part du crédit au développement de l'improvisation dans la province à ImproNB.

La Gougoune dorée va à l'école Aux Quatre Vents

MICHEL GOURD

2016

C'est l'équipe d'improvisation de Dalhousie qui a remporté la 27e édition de la Gougoune dorée.

La 27e édition du tournoi d'improvisation scolaire la Gougoune dorée s'est tenu 6 au 8 mai à la polyvalente La Cité des Jeunes d'Edmundston. Au total, huit équipes de partout au Nouveau-Brunswick s'y sont rendues. C'est finalement l'équipe de l'école Aux quatre vents de Dalhousie qui a remporté le célèbre tournoi.

«Des petites écoles comme nous autres qui battent des équipes comme celle de Moncton et l'Odyssée, on est tout le temps fier de ça», affirme un des parents d'un élève qui participait à la compétition, Christian Levesque.

Il était très fier de l'équipe de l'école Aux quatre vents.

«On a gagné la gougoune dorée après avoir battu la Cité des jeunes en finale. En demi-finale, on avait battu l'équipe de l'ESN de Bathurst. Durant la ronde préliminaire, on avait fini avec une fiche de deux victoires, une défaite pour se qualifier pour les demi-finales.»

L'équipe de l'école était composée d'Alexandra Divet, Vincent Cormier, Talia Lepage, Steve Allard, Kolton Joncas et Zach Levesque, Joslène Dumas, Hannah Jenkins et Cloé Savoie.

La première édition de la Gougoune dorée remonte au siècle dernier, soit en 1990. C'est l'école Cité des jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston qui l'a remporté. Tant la polyvalente Roland-Pépin de Campbellton que l'école Aux quatre vents de Dalhousie l'ont gagné plusieurs fois. La polyvalente Roland-Pépin a gagné en 1990, 2009 et 2007. Pour sa part, l'école Aux quatre vents a triomphé en 1995, 2000, et cette année. L'entraîneur de l'équipe d'improvisation pour l'école Aux quatre vents est Guyane Pelletier, qui y est aussi enseignante. Elle a non seulement entraîné l'impro d'Aux quatre vents, mais l'avait fait auparavant pour la polyvalente Roland-Pépin. Ce qui aime beaucoup Guyane Pelletier dans ces compétitions d'improvisation, c'est que les équipes ne se voient pas seulement comme des mules, mais aussi des alliés pour divertir les spectateurs. C'est une grande différence avec les autres compétitions. À l'impro, les équipes ne jouent pas contre les autres, mais avec elles. Le but est de faire plaisir au public. C'est à l'entraîneur que revient le choix des jeunes qui seront lancés dans la mêlée en fonction de l'improvisation demandée. Un entraîneur doit connaître les forces et les faiblesses de chacun de ses joueurs et les utiliser quand c'est le temps.

Ne participent pas qui veut à cette compétition très sélecte. Les équipes qui se sont affrontées ont dû auparavant remporter le Tournoi de qualification qui s'était tenu à Moncton quelques semaines plus tôt. Les joueurs de l'équipe de Dalhousie se sont donc mesurés à ceux des écoles secondaires francophones de Dieppe, Moncton, Grand-Sault, Bathurst, Shediac, Tracadie et naturellement Edmundston. Les joueurs de Dalhousie ont remporté en tout quatre prix.

«Steve Allard, élève de 12e année, a été choisi le joueur du tournoi et s'est mérité une bourse de 1600 $. Ce n'est pas pour dire, c'est même bien», continue Christian Levesque, qui est aussi connu à Dalhousie sous le sobriquet «le chevreau». «En finale, Zach Levesque s'est mérité le prix du meilleur joueur de la partie. Au niveau collectif, ils donnaient des prix pour toute sorte de choses. Ils donnaient un prix pour l'équipe la plus amicale et c'est l'école Aux quatre vents qui s'est mérité ça. Au niveau individuel aussi, notre entraîneur, madame Guyane Pelletier, s'est mérité le prix d'entraîneur du tournoi.»

Christian Levesque qui est aussi très impliqué dans le hockey fait un parallèle entre les deux sports.

«Au niveau de l'impro, c'est beaucoup plus amical comme compétition. Tu joues avec les membres de l'autre équipe et tu es ou plaise avec eux. C'est tous les joueurs de toutes les équipes qui voulaient et en fin de compte, c'était l'équipe Aux quatre vents qui a été l'équipe la plus amicale de toutes les équipes qui étaient représentées là.»

Légende de l'école était composée d'Alexandra Divet, Vincent Cormier, Talia Lepage, Steve Allard, Kolton Joncas et Zach Levesque, Joslène Dumas, Hannah Jenkins et Cloé Savoie. Photo contribution

Voir la ***Revue de presse en annexe*** pour la liste complète des articles, entrevues et reportages sur l'impro dans les médias de la province. Soulignons tout de même la couverture médiatique de laquelle a bénéficié la 37e Finale des Jeux de l'Acadie qui, grâce à la qualité « Cendrillon » de la victoire de l'équipe de l'Île-du-Prince-Édouard, nous a aussi valu une longue entrevue radio pour parler du travail de l'organisme. Le Zèbre d'Or a aussi eu plus de visibilité que l'an dernier, avec entrevues radio et télé, et articles dans les journaux à l'appui.

Sur les médias sociaux, ImproNB a entretenu son habituelle présence, mais a aussi vu à la création d'un groupe Facebook pour les Anciens de la Licum, ligue qui débutait sa 30e saison consécutive cette année, réseau qui devrait être intégré aux réseaux de l'association des Anciens de l'Université de Moncton (alUMni), possiblement en vue de leur faire des demandes de financement. Bien qu'ImproNB a fait des démarches pour faire reconnaître son réseau, l'alUMni a négligé de nous revenir. Néanmoins, l'organisme a contribué au recrutement de joueurs pour un match spécial dans le cadre de la semaine de Rendez-vous de l'alUMni et à une campagne de marketing tape-à-l'œil (cartes de joueurs) sur les médias sociaux.

Le blogue de l'organisme a continué son train, à coup de deux articles par semaine pendant l'année scolaire, et un seul pendant la saison estivale. En ce qui a trait à la baladodiffusion « Catégorie Libre », nous avons initié des épisodes « sur la route » aux tournois secondaires pour capter la voix et l'opinion de nos plus jeunes membres (suppléments aux vidéos déjà tournés à ces événements), et enregistré une deuxième saison (10 vedettes de l'impro) diffusée entre septembre 2016 et mars 2017. Une version radio écourtée est également diffusée sur les ondes de CKUM à Moncton. Malheureusement, le réseau des radios communautaires, après un intérêt initial, n'a pas répondu à l'appel quant à la diffusion de l'émission dans d'autres marchés.

**Recommandation :**

Contacter les radios communautaires directement pour leur offrir le contenu.

# Annexe 1
# Budget 2015-2016

**Budget d'Improvisation NB 2015-2016**

## Administration

| **Dépenses** | |
|---|---|
| Enregistrement provincial | 100,00$ |
| Frais bancaires | 402,15$ |
| Matériel administratif | 28,30$ |
| Matériel de tournois | 400,01$ |
| **Total des dépenses** | **930,46$** |

## Formations

*Formation d'arbitre - Jeux régionaux de Madawaska-Victoria*

| **Revenu** | |
|---|---|
| Frais de formation | 840,00$ |

| **Dépenses** | |
|---|---|
| Honoraires des formateurs | 300,00$ |
| Frais de déplacement, logement et per diem | 534,91$ |
| **Total des dépenses** | **834,91$** |

**Surplus** **5,09$**

*Formation d'arbitre d'Improvisation NB*

| **Revenu** | |
|---|---|
| Frais d'inscription | 410,00$ |

| **Dépenses** | |
|---|---|
| Honoraires des formateurs | 410,00$ |
| Réservation du local | 0,00$ |
| Matériel | 0,00$ |
| **Total des dépenses** | **410,00$** |

**Surplus** **0,00$**

## Administration

| **Dépenses** | |
|---|---|
| Enregistrement provincial | 100,00$ |
| Frais bancaires | 402,15$ |
| Matériel administratif | 28,30$ |
| Matériel de tournois | 400,01$ |
| **Total des dépenses** | **930,46$** |

## Formations

*Formation d'arbitre - Jeux régionaux de Madawaska-Victoria*

| **Revenu** | |
|---|---|
| Frais de formation | 840,00$ |

| **Dépenses** | |
|---|---|
| Honoraires des formateurs | 300,00$ |
| Frais de déplacement, logement et per diem | 534,91$ |
| **Total des dépenses** | **834,91$** |

**Surplus** **5,09$**

*Formation d'arbitre d'Improvisation NB*

| **Revenu** | |
|---|---|
| Frais d'inscription | 410,00$ |

| **Dépenses** | |
|---|---|
| Honoraires des formateurs | 410,00$ |
| Réservation du local | 0,00$ |
| Matériel | 0,00$ |
| **Total des dépenses** | **410,00$** |

**Surplus** **0,00$**

Tournois

*Tournoi de qualification d'improvisation*

**Revenu**
Frais d'inscription

**Dépenses**
Repas
Conciergerie
Prix
Déplacement des bandes
**Total des dépenses**

**Surplus**

*Tournoi adulte "Le Zèbre d'Or"*

**Revenu**
Frais d'inscription

**Dépenses**
Réservation des locaux
Équipement technique
Équipement d'improvisation
Promotion
Cachets pour les soirées sociales
Prix
**Total des dépenses**

**Surplus**

Total de 2014-2015
Total des revenus
Total des dépenses

**Total de 2015-2016**

Tournois

*Tournoi de qualification d'improvisation*

**Revenu**
4180,00$

**Dépenses**
1020,96$
1250,00$
81,24$
16,10$
**2368,30$**

**1811,70$**

*Tournoi adulte "Le Zèbre d'Or"*

**Revenu**
1440,00$

**Dépenses**
0,00$
0,00$
0,00$
4,00$
50,00$
508,91$
**562,91$**

**877,09$**

2457,14$
6970,00$
5206,58$

**4220,56$**

# Annexe 2
# Politiques adoptées en 2015-2016

# 1.1 LOI ÉLECTORALE D'IMPROVISATION NOUVEAU-BRUNSWICK

Adoptée à la session régulière du Conseil
d'administration du 15 novembre 2015

## 1. Titre abrégé

**1.1.** *Loi électorale*.

## 2. Définitions

Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente loi :

« A.G.A. » L'Assemblée générale annuelle d'Improvisation Nouveau-Brunswick.

« C.A. » Le Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick, tel que défini à l'article 3 du chapitre 3 de sa Constitution.

« Comité exécutif » Les membres élus du Comité exécutif d'Improvisation Nouveau-Brunswick, soit sa présidence et ses vice-présidences.

«Commandite » Toute entente de service ou de publicité entre un candidat et une société commerciale dans le but d'en retirer des bénéfices ou des avantages.

« ImproNB » Improvisation Nouveau-Brunswick

« Infraction » Tout ce qui va à l'encontre de la loi électorale.

« Mandat » Du 1er décembre au 30 novembre de chaque année.

« Membre » Les membres d'Improvisation Nouveau-Brunswick, tel que déterminé par sa Constitution.

« Réseau » Un des groupes consultatifs d'Improvisation Nouveau-Brunswick, soit celui des entraîneur.e.s, des officiel.le.s, et le Conseil Jeunesse, et tout autre réseau qui viendrait s'ajouter et qui comporte un poste de représentant.e au C.A.

## 3. Calendrier de la période électorale

**3.1.** Le calendrier de la période électorale sera établi par le Conseil d'administration (C.A.) et devra suivre le format suivant :

**3.1.1.** mise en candidature pour la présidence d'élection : 2 semaines avant l'A.G.A.;

**3.1.2.** élection de la présidence d'élection à une réunion du C.A. : 1

semaine avant l'A.G.A.;

**3.1.3.** mise en candidature et élection de la présidence et des vice-présidences : à l'A.G.A.;

**3.1.4.** mise en candidature et élection des représenant.e.s siégeant au C.A. : la semaine suivant l'A.G.A.

## 4. Nomination de la présidence d'élection

**4.1.** La période de mise en candidature pour le poste de présidence d'élection devra durer 5 jours ouvrables.

**4.2.** La sélection de la présidence d'élection se fera lors d'une réunion régulière du C.A.

**4.2.1.** Chaque candidat.e devra avoir l'opportunité de s'adresser au C.A.

**4.2.2.** La présidence d'élection est redevable au C.A.

**4.3.** Le mandat de la présidence d'élection débute suite à la nomination par le C.A. et se termine avec l'achèvement de toutes les fonctions requises par cette dernière.

## 5. Les élections du Comité exécutif

**5.1.** La présidence et les vice-présidences sont élues à l'A.G.A. par les membres qui y sont présent.e.s par un vote majoritaire à un tour.

**5.2.** L'ordre de ces élections est obligatoirement : La présidence, la vice-présidence exécutive, la vice-présidence interne, puis toute autre vice-présidence qui pourraient faire partie du Comité exécutif, dans un ordre alphabétique.

**5.3.** Seul.e.s les membres âgés de 18 ans et plus peuvent se proposer à un poste du Comité exécutif.

**5.4.** Les candidat.e.s se proposent eux.elles-mêmes au poste convoité; un appui d'un.e autre membre est ensuite requis pour rendre la candidature officielle.

**5.5.** Le.la candidat.e peut se proposer pour plus d'un poste, mais ne peut pas remplir plus d'un poste; une fois élu.e à un poste, ce.tte candidat.e ne peut plus se proposer à un autre.

**5.6.** S'il y a un.e seul.e candidat.e à l'un des postes, l'élection au poste

en question se fera par voie de vote de confiance.

**5.7.** Les candidat.e.s ont le droit de faire une courte présentation devant les membres, et doivent répondre aux questions des membres, s'il y a lieu.

**5.8.** Un.e candidat.e peut se proposer sans être présent.e à l'A.G.A. en proposant sa candidature à la présidence d'élection au moins 2 jours avant la tenue de celle-ci. L'appui d'un.e membre présent.e est tout de même requis. Ce.tte candidat.e peut fournir des matériaux (par écrit, audio ou vidéo) qui devront être remis aux membres présent.e.s en lieu d'une présentation en personne.

**5.9.** Le vote est fait à main levée, à moins qu'un.e membre demande le vote secret.

**5.10.** Dans le cas où il n'y a aucun.e candidat.e à l'un des postes du Comité exécutif, une élection partielle devra avoir lieu durant les deux premiers mois du mandat suivant. Cette élection doit avoir lieu dans le cadre d'une Assemblée générale spéciale et se conformer aux mêmes règlements en vigueur lors d'une A.G.A.

## 6. Élections des représentant.e.s au C.A.

**6.1.** Le.la représentant.e.s des entraîneur.e.s est élu.e par les membres du réseau des entraîneur.e.s par un vote majoritaire à un tour.

**6.2.** Le.la représentant.e.s des officiel.le.s est élu.e par les membres du réseau des officiel.le.s par un vote majoritaire à un tour.

**6.3.** Le.la représentant.e.s Jeunesse est élu.e par les membres Conseil Jeunesse par un vote majoritaire à un tour.

**6.4.** Sauf pour le.la représentant.e.s Jeunesse, seul.e.s les membres âgés de 18 ans et plus peuvent se proposer à un poste de représenant.e au C.A.

**6.5.** Les candidat.e.s se proposent eux.elles-mêmes au poste convoité; un appui d'un.e autre membre du réseau est ensuite requis pour rendre la candidature officielle.

**6.6.** Le.la candidat.e peut se proposer pour plus d'un poste, mais ne peut pas remplir plus d'un poste; si élu.e simultanément à plus d'un poste, ce.tte candidat.e doit choisir et laisser les autres postes à celui.celle qui a reçu le deuxième plus de votes dans cette élection.

**6.7.** S’il y a un.e seul.e candidat.e à l’un des postes, l'élection au poste en question se fera par voie de vote de confiance.

**6.8.** Les candidat.e.s ont le droit de faire une courte présentation devant les membres du réseau pertinent, et doivent répondre aux questions des membres, s’il y a lieu.

**6.9.** Les candidat.e.s ont 3 jours suivant l’A.G.A. pour soumettre leur candidature à la présidence d’élection. Suite à son approbation, les candidat.e.s auront une période établie par la présidence d’élection d’au moins 2 jours pour présenter leur candidature et répondre aux questions des membres du réseau.

**6.10.** Le vote est fait par voie d’Internet sur 24 heures suivant la fin des présentations; la présidence d’élection est responsable de la confidentialité de chacun des votes.

**6.11.** Dans le cas où il n’y a aucun.e candidat.e à l’un des postes de représentant.e, une élection partielle devra avoir lieu durant les deux premiers mois du mandat suivant, se conformant à ces mêmes procédures.

## 7. Publicité

**7.1.** La publicité électorale, s’il y a lieu, ne doit contenir aucune publicité négative. Par cela, nous entendons toute publicité qui vise à dénigrer un.e candidat.e, qui incite à ne pas voter pour un.e candidat.e, qui invite à ne pas voter, ou qui contient un message discriminatoire, raciste, sexiste ou portant atteinte à l'image et à la réputation d'une personne ou d'un groupe de personnes.

**7.2.** Le.la candidat.e doit s'assurer d'un français convenable dans son matériel de publicité, le français étant la seule langue permise.

**7.3.** La commandite des candidat.e.s aux élections est interdite.

## 8. Devoirs de la présidence d'élection

**8.1.** La présidence d'élection est responsable du bon déroulement du processus électoral et de l’application de la présente loi.

**8.2.** La présidence d'élection devra faire preuve d'une impartialité exemplaire vis-à-vis tou.te.s les candidat.e.s.

**8.3.** La présidence d'élection doit demeurer raisonnablement disponible

pour répondre aux questions des candidat.e.s pendant la période électorale.

**8.4.** La présidence d'élection reçoit toute candidature, et est responsable de vérifier sa conformité avec la présente loi et la constitution d'ImproNB.

**8.5.** La présidence d'élection devra assurer les présentations obligatoires offertes à chaque candidat.e.

**8.6.** La présidence d'élection devra s'occuper de faire la promotion du calendrier électoral et signaler son identité et les procédures à suivre dans chacun des réseaux d'ImproNB.

**8.7.** La présidence d'élection sera responsable des procédures utilisées pendant les élections à l'A.G.A., dont les candidatures, appuis, présentations, questions, votes, et destruction des bulletins de vote dans le cas d'un vote secret.

**8.8.** La présidence d'élection devra coordonner les élections sur les réseaux d'ImproNB, assurer la compilation des votes et la confidentialité par rapport à ceux-ci.

**8.9.** La présidence d'élection doit aviser ceux et celles qui font l'objet d'avertissement(s), de plainte(s) et d'infraction(s), et ce, de façon ponctuelle et officielle, par écrit.

**8.10.** La présidence d'élection doit assurer un suivi officiel de l'élection en soumettant un rapport écrit au C.A. comportant un compte-rendu des élections, une liste des plaintes et infractions, et des recommandations visant l'amélioration de la présente loi et du système électoral en général.

## 9. Égalité des votes

**9.1.** En cas d'égalité du vote entre deux candidat.e.s, un nouveau tour aura lieu entre ces derniers.

## 10. Plaintes

**10.1.** Tout membre d'ImproNB qui considère que le bon déroulement des élections est brimé ou que la présente loi n'est pas respectée de quelque façon que ce soit, peut porter plainte par écrit auprès de la présidence d'élection au plus tard 72 heures après cette infraction. Un accusé de réception sera envoyé à la partie plaigante dans un

délai de 24 heures après son dépôt.

**10.2.** En cas de litige suite à une plainte, la présidence d'élection doit entendre les parties plaignantes dans les 24 heures après la réception de la plainte, et prendre les actions nécessaires pour régler le conflit dans les plus brefs délais.

**10.3.** Dans l'éventualité d'une plainte envers la présidence d'élection, le C.A. recevra et traitera la plainte.

## 11. Infractions

**11.1.** Une première infraction entrainera un avertissement par écrit et comportera un délai dans lequel le.la candidat.e devra régler l'erreur. Si le.la candidat.e ne respecte pas ce délai, une deuxième infraction sera comptabilisée.

**11.2.** Une deuxième infraction entrainera la disqualification du.de la candidat.e.

**11.2.1.** En cas d'appel de la décision de disqualification, le C.A. sera convoqué dans les 24 heures suivantes pour entendre les différentes parties.

**11.3.** Dans le cas d'une infraction commise par un.e membre qui n'est pas candidat.e, ce.tte membre recevra un avertissement selon les règles du point 11.1, et sur deuxième infraction, pourra voir son statut de membre révoqué jusqu'à la fin de la période électorale (perdant son droit de vote), et sur révision du cas par le C.A., de façon permanente.

**11.4.** Est considérée comme étant une infraction toute violation à un article de la présente loi ou de la Constitution d'ImproNB.

## 1.2 POLITIQUE D'ACCRÉDITATION DES OFFICIELS D'IMPROVISATION NB

Adoptée à la session régulière du Conseil
d'administration du 19 décembre 2015

### 1. Officiels couverts par la présente politique

**1.1.** Les arbitres en chef.
**1.2.** Les juges de salle.
**1.3.** Les « autres officiels », ce qui comprend, mais ne se limite pas nécessairement à, juges de lignes, statisticiens, maîtres de cérémonie, et responsables de la musique.
**1.4.** Les ombudsmans et assistants-ombudsmans.

### 2. Accréditation des arbitres en chef

**2.1.** Pour se faire accréditer, un arbitre en chef doit :
- **2.1.1.** Avoir suivi la formation d'arbitre (Volet 1) au moins une fois dans sa vie;
- **2.1.2.** Avoir suivi la formation d'officiels (Volet 2) au moins une fois dans les 2 dernières années;
- **2.1.3.** Avoir passé à travers l'évaluation pratique (Volet 3) et été trouvé à jour et compétent.

### 3. Accréditation des juges de salle

**3.1.** Pour se faire accréditer, un juge de salle doit avoir suivi la formation d'officiels (Volet 2) au moins une fois dans les 2 dernières années.

### 4. Accréditation des autres officiels

**4.1.** Les autres officiels n'ont pas besoin d'accréditation, mais ceux qui ont suivi la formation d'officiels (Volet 2) au moins une fois dans les 2 dernières années seront priorisés (selon les besoins du tournoi) par les invitations à participer.

### 5. Accréditation des ombudsmans

**5.1.** Les ombudsmans d'événements organisés par Improvisation Nouveau-Brunswick, ou d'événements desquels l'organisme est partenaire, seront des officiels accrédités (au minimum avoir fait le Volet 2 dans les deux dernières années) qui ont œuvré dans les rôles pour lesquels ils ont été accrédités (incluant celui d'ombudsman) dans au moins 3 tels événements dans les 3 dernières années.

6. **Formation d'arbitre (Volet 1)**

    **6.1.** La formation d'arbitre est offerte au moins une fois par année par Improvisation Nouveau-Brunswick.
    **6.2.** La formation d'arbitre couvre nécessairement l'écriture de thème, les éléments de décorum, l'étude des règlements et le code déontologique nécessaire au travail d'arbitre en chef.
    **6.3.** Les formations d'arbitre offertes par l'arbitre en chef de la Ligue d'improvisation du Centre universitaire de Moncton (Licum) avant 2013 sont équivalentes à cette formation pour les besoins de cette politique.

7. **Formation d'officiels (Volet 2)**

    **7.1.** La formation d'officiels est offerte au moins une fois par année par Improvisation Nouveau-Brunswick.
    **7.2.** La formation d'officiels couvre nécessairement tout changement aux règlements officiels d'Improvisation Nouveau-Brunswick, les éléments pertinents à chaque rôle d'officiel, et le code déontologique nécessaire au travail des divers rôles d'officiels.

8. **Évaluation pratique (Volet 3)**

    **8.1.** L'évaluation pratique des arbitres en chef est faite à la demande de l'arbitre qui n'est pas encore accrédité et qui a trouvé un match à arbitrer. La direction générale d'Improvisation Nouveau-Brunswick se chargera de trouver un évaluateur pour cet arbitre qui se rendra alors au dit match.
    **8.2.** L'évaluateur sera tenu de remplir une grille d'évaluation (en annexe) et de la soumettre à Improvisation Nouveau-Brunswick, ainsi que de donner une rétroaction à l'arbitre évalué pour l'aider à s'améliorer.
    **8.3.** Tant que l'arbitre n'est pas encore accrédité, il peut demander pour une évaluation pratique; il n'y a pas de nombre minimum ou maximum d'évaluations avant l'accréditation.
    **8.4.** Les évaluateurs seront tirés de la liste d'arbitres déjà accrédités.

9. **Accord de l'accréditation**

    **9.1.** Il en revient de la responsabilité du Comité exécutif d'Improvisation Nouveau-Brunswick de garder à jour une liste des officiels qui ont suivi chacun des Volets de formation, et de déterminer lesquels remplissent les critères établis par les Articles 2 à 4.
    **9.2.** Dans le cas d'officiels qui ont besoin de compléter le Volet 3, le Comité exécutif a la responsabilité de prendre compte des évaluations et recommandations faites par les évaluateurs.

**9.3.** La liste des officiels accrédités doit être mise à jour au minimum deux mois avant chaque tournoi officiel organisé par Improvisation Nouveau-Brunswick.

**9.4.** Improvisation Nouveau-Brunswick contactera toute personne nouvellement accréditée pour l'informer de son statut.

## 10. Pouvoirs associés à l'accréditation

**10.1.** Les accréditations sont de deux ordres : Arbitres et juges de salle.

**10.2.** L'accréditation d'arbitre donne à cet arbitre la capacité de jouer ce rôle dans un tournoi secondaire officiel organisé par Improvisation Nouveau-Brunswick.

**10.3.** L'accréditation de juge de salle donne à cette personne la capacité de jouer ce rôle dans un tournoi secondaire officiel organisé par Improvisation Nouveau-Brunswick.

**10.4.** Dans le cas d'événements d'improvisation desquels Improvisation Nouveau-Brunswick est partenaire, les personnes accréditées seront priorisées pour remplir ces rôles.

## 11. Révocation de l'accréditation

**11.1.** Une personne qui n'a pas suivi une formation d'officiels (Volet 2) dans les deux dernières années, verra son accréditation révoquée.

**11.2.** Une personne qui, à un événement d'improvisation auquel Improvisation Nouveau-Brunswick participe, démontre un comportement qui va à l'encontre des valeurs et du code déontologique d'Improvisation Nouveau-Brunswick pourra voir son accréditation révoquée par décision du Comité exécutif, suite à un rapport officiel de l'ombudsman de l'événement. Dans un tel cas :

**11.2.1.** La durée de la révocation sera déterminée par le Comité exécutif, mais au minimum requerra une participation à la prochaine formation d'officiels (Volet 2), et au maximum sera en perpétuité avec révision possible à la demande ultérieure de l'officiel en question.

**11.2.2.** Pour la durée de la révocation, la personne pourra aussi être bannie de tout rôle d'officiel rempli par Improvisation Nouveau-Brunswick, même s'ils ne nécessitent pas d'accréditation.

**11.3.** À la mise à jour de la liste d'officiels accrédités, le Comité exécutif pourra requérir qu'un arbitre refasse le Volet 3, si :

**11.3.1.** L'arbitre n'a pas arbitré dans un événement d'improvisation auquel a participé Improvisation Nouveau-Brunswick depuis longtemps.

**11.3.2.** Le rapport de l'ombudsman d'un événement d'improvisation auquel a participé Improvisation Nouveau-Brunswick dans les derniers deux ans questionne le

travail de cet arbitre.

**11.4.** Improvisation Nouveau-Brunswick contactera toute personne qui perd son accréditation pour l'informer de son statut.

## 12. Appels

**12.1.** Toutes personnes voulant porter en appel une décision du Comité exécutif par rapport à leur accréditation peuvent le faire en soumettant une demande à cet effet au Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick par écrit par l'entremise du Représentant des officiels.

**12.2.** Le Conseil d'administration aura la responsabilité de réviser la décision. Cette décision sera finale et sans opportunité d'appel.

## 1.3 POLITIQUE D'UTILISATION DES CARTES DE DÉBIT ET DE CRÉDIT

Adoptée à la séance régulière du Conseil
d'administration du 20 janvier 2016

1. La détentrice des cartes de débit et de crédit d'Improvisation Nouveau-Brunswick est la direction générale d'Improvisation Nouveau-Brunswick.

2. Les cartes de débit et de crédit d'Improvisation Nouveau-Brunswick doivent être utilisées exclusivement pour des activités d'Improvisation Nouveau-Brunswick.

3. En aucun cas, et sans exception, les cartes de débit et de crédit d'Improvisation Nouveau-Brunswick ne peuvent être utilisées à des fins personnelles.

4. Toutes les dépenses portées aux cartes de débit et de crédit d'Improvisation Nouveau-Brunswick doivent être accompagnées de pièces justificatives.

5. Toute perte ou vol des cartes doit être signalée à Improvisation Nouveau-Brunswick le plus tôt possible.

6. La direction générale d'Improvisation Nouveau-Brunswick devra soumettre un rapport mensuel au C.E. concernant l'utilisation des cartes de débit et de crédit.

## 1.4 POLITIQUE DE NOMENCLATURE DES JOUEURS ET ÉQUIPES DU ZÈBRE D'OR

Adoptée à la séance régulière du Conseil d'administration du XX septembre 2016

**Contexte :** Le tournoi adulte Le Zèbre d'Or, organisé annuellement par Improvisation NB pour ses membres qui ont quitté l'école secondaire depuis au moins un an, doit être publicisé avant, pendant et après par l'entremise des médias sociaux de l'association. Les mots et photos utilisées à ces fins se doivent donc être cohérents avec la mission globale d'Improvisation NB, incluant son travail avec les écoles de la province. Les équipes participantes au Zèbre d'Or doivent donc rendre leurs noms d'équipes, et tout mot ou image retrouvé sur leurs uniformes, à l'intention d'un public de tout âge. La présente politique s'inscrit dans une démarche qui cherche à assurer que les horaires, communiqués et photos diffusés par Improvisation NB respectent la nature de ses relations avec le milieu scolaire.

1. Improvisation Nouveau-Brunswick se réserve le droit de refuser, si elle trouve que l'élément est inapproprié (vulgaire, dérogatoire, litigieux, ou autrement offensif) :

    a) Le nom d'une équipe
    b) Le nom du joueur écrit sur son uniforme
    c) Tout logo ou dessin qui se retrouve sur un uniforme

2. Dans le cas où un chandail (ou autre élément d'uniforme) est imprimé avant qu'Improvisation NB ne rende sa décision, et que le vêtement de puisse pas être modifié à l'improviste, l'équipe ou le joueur en question ne pourra pas utiliser le vêtement pendant l'événement.

3. La direction générale d'Improvisation NB verra à l'application de la présente politique, et rendra ses décisions dans le plus brefs des délais suivant la soumission volontaire de tout élément relatif à la politique par un joueur ou équipe. La décision se fera en concertation avec l'Ombudsman du tournoi si l'événement est déjà commencé.

4. La décision peut être portée en appel au Comité exécutif d'Improvisation NB, au plus tard une semaine avant la tenue de l'événement. Le C.E. pourra tout de même réviser la demande d'appel après l'événement en vue de l'année suivante.

# 1.5 POLITIQUE D'INTRONISATION AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE L'IMPROVISATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Adoptée à la session régulière du Conseil
d'administration du 29 octobre 2016

## 1. Contexte

Le Temple de la Renommée de l'improvisation au Nouveau-Brunswick est le plus prestigieux honneur que l'on peut accorder à quelqu'un qui a œuvré dans le domaine de l'improvisation dans cette province, autant les joueurs et joueuses de marque qui ont inspiré les générations suivantes, que les bâtisseur et bâtisseuses qui ont ajouté au littoral de l'improvisation en Acadie à travers la création d'institutions, la formation de joueurs ou l'exploration de la forme. Le Temple est un endroit virtuel présentement situé au http://templeimpronb.blogspot.ca/ .

## 2. Mission

Souligner le travail et/ou l'impact des joueurs, officiels et organisateurs qui ont contribué à bâtir et appuyer le spectacle d'improvisation sous toutes ses formes au Nouveau-Brunswick par l'entremise de deux intronisations publiques par année et un espace permanent pour chacun de ces « Templiers » sur un site Internet dédié au Temple. Le tout se fait en respectant le processus décrit dans la présente politique.

## 3. Nominations

**3.1.** Une période de nomination est publiquement annoncée chaque année pour que les membres de la communauté d'improvisation puissent soumettre les noms de gens qui mériteraient cet honneur. Cette période d'au moins 2 mois se termine nécessairement la première semaine du mois de janvier de chaque année.

**3.2.** Les nominations doivent être acheminées au gestionnaire du site Internet du Temple par l'entremise du site ou de la direction générale d'Improvisation NB, ou directement par écrit.

**3.3.** Personne n'est exclu de faire des nominations quel que soit son rôle ou absence d'un rôle dans le réseau d'improvisation du Nouveau-Brunswick.

**3.4.** Toute nomination faite en dehors de la période de nomination prévue est conservée jusqu'à la prochaine ronde de sélection.

**3.5.** Toute nomination qui ne mène pas à une intronisation peut aussi être conservée jusqu'à la prochaine ronde de sélection, à la discrétion du comité de sélection.

## 4. Comités

**4.1.** Deux comités de sélection sont créés chaque année à la suite de la période de nomination, soit :

**4.1.1.** Un comité composé du gestionnaire du site Internet du Temple, d'un Templier encore actif dans le réseau d'improvisation, et d'un membre actif de la communauté d'improvisation néo-brunswickoise qui n'a pas été intronisé qui devront sélectionner un nouveau Templier dont la participation principale s'est terminée dans les derniers 10 ans ou qui est encore actif.

**4.1.2.** Un comité composé du gestionnaire du site Internet du Temple et de deux Templiers (actifs ou non), qui devront sélectionner un nouveau Templier dont la dernière contribution principale s'est terminée il y a plus de 10 ans.

**4.2.** Le gestionnaire du site est nommé par le Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick, au besoin.

**4.3.** Les autres membres des comités sont choisis par le gestionnaire du site à la fin de la période de nomination selon les modalités suivantes :

**4.3.1.** Aucune personne présentement nominée ne peut être membre du comité.

**4.3.2.** Le choix sera fait, dans la mesure du possible en prenant compte des périodes, ligues et réseaux représentés par l'ensemble des personnes en nomination.

**4.3.3.** La même personne peut siéger sur les deux comités, comme le fait le gestionnaire du site.

**4.3.4.** Le gestionnaire du site utilisera des moyens raisonnables pour ouvrir les postes aux intéressés.

**4.4.** Les comités de sélection ont les tâches suivantes, qu'ils doivent accomplir dans les six semaines suivant la fin de la période de nomination :

**4.4.1.** Par l'entremise du gestionnaire du site, recenser les nominations

actives.

**4.4.2.** Mettre à jour et ajouter à chaque nomination retenue pour ensuite pouvoir évaluer le dossier le plus complet possible de chaque candidat.

**4.4.3.** Faire la sélection d'un candidat pour intronisation au Temple de la Renommée et en informer la direction générale d'Improvisation NB.

**4.4.4.** Choisir d'éliminer ou de retenir les nominations des personnes non-sélectionnées.

**4.5.** Le gestionnaire du site a aussi la tâche de mettre à jour les intronisations déjà présentées sur le site Internet annuellement, afin d'ajouter les contributions récentes des Templiers à leur liste d'accomplissements.

## 5. Sélection

Les comités de sélection suivront les critères suivants :

**5.1.** L'importance et l'impact de la contribution du candidat sur l'improvisation au Nouveau-Brunswick. Cette politique ne fait aucune distinction entre le jeu novateur ou inspirant, et le travail d'arrière-scène des entraineurs, officiels, organisateurs et promoteurs du spectacle d'improvisation.

**5.2.** Chaque année, un comité sélectionne un candidat dont la participation principale fait partie des derniers 10 ans ou qui œuvre encore dans le réseau d'improvisation, et l'autre sélectionne un candidat dont la participation principale s'est terminée il y a plus de 10 ans et qui n'est pas présentement actif dans le réseau. Cette politique reconnait donc l'importance d'à la fois ne pas oublier ceux qui ont eu un impact sur le jeu dans ses premières années au Nouveau-Brunswick, et de donner de la visibilité au Temple en y ajoutant des personnes connues du réseau contemporain.

**5.3.** Par l'entremise du gestionnaire du site qui siège sur les deux comités, une considération pourra être donnée à balancer les deux candidatures retenues pour qu'elles ne reflètent pas la même réalité, type de contribution, région, ou tout autre similarité qui pourrait sembler réductive de l'improvisation au Nouveau-Brunswick.

## 6. Intronisations

**6.1.** L'intronisation de chaque nouveau Templier sera conduite à l'événement d'improvisation le mieux adapté à recevoir la personne, si disponible, et à lui faire honneur là où elle s'est fait connaître ou là où elle habite. Cet événement sera, dans la mesure du possible, d'envergure et pourrait inclure, par exemple, les finales de ligues comme la LICUM et la LIC, des tournois organisés par Improvisation Nouveau-Brunswick, ou des matchs-étoiles dans des événements desquels Improvisation Nouveau-Brunswick est partenaire.

**6.2.** La décision finale du lieu et de la date d'intronisation sera faite par le Conseil d'administration d'Improvisation NB, mais aura lieu avant la mi-septembre de l'année en cours.

**6.3.** Le candidat sera par la suite avisé et invité, à moins qu'il participe déjà à l'événement prévu, dans quel cas, le C.A. peut se réserver le droit de faire une intronisation surprise.

**6.4.** À la même date que l'intronisation, un texte et une photo seront ajoutés au site Internet du Temple, sensiblement le même livré à l'intronisation publique.

## 7. Révocation

Dans le cas où un Templier porterait (ou qu'il serait révélé qu'il aurait porté) un geste qui reflèterait mal sur Improvisation Nouveau-Brunswick ou sur la communauté d'improvisation de la province, au tel point que, selon le Conseil d'administration de l'organisme, ce geste éclipsait sa contribution à cette communauté, le C.A. pourrait, par voie de résolution, suspendre ou retirer l'intronisation de ce Templier.

# Annexe 3
# Revue de presse 2015-2016

**Qualif 2016**

Acadie Nouvelle, 7 mai : Jean-Sébastien Arseneau remporte plusieurs prix en improvisation

# Jean-Sébastien Arseneau remporte plusieurs prix en improvisation

Zoom | Signets | Partager | Imprimer | Écouter | Traduire

Lors du Tournoi de qualification d'improvisation du Nouveau-Brunswick, qui se déroulait à Moncton, Jean-Sébastien Arseneau, joueur de l'équipe des Bisons de la polyvalente W.-A.-Losier (WAL) de Tracadie, a remporté trois prix. À sa dernière année en tant que joueur, il s'est vu décerner les prix du joueur le plus étoilé, du joueur le plus sympathique et du choix du public. Samuel Rioux Cormier, pour sa part, a obtenu le prix du joueur le plus utile à son équipe, dont il continuera de faire partie en 2016-2017. L'équipe des Bisons de la WAL, qui s'est classée 3e sur les 12 équipes participantes, se produit ce weekend à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston, dans le cadre de la Gougoune dorée. Il s'agit du tournoi annuel d'improvisation regroupant les huit meilleures équipes provenant d'écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick.

Voici les membres de l'équipe des Bisons de la polyvalente W.-A.-Losier de Tracadie, de gauche à droite: Jean-Sébastien Arseneau, Tommi Benoit, Yan Brideau, Daniel Breau Mancini, Chloé Charron, Samuel Rioux Cormier, Geneviève Flowers Boucher, Naomi Richardson et Chloé Doiron.

**Gougoune Dorée 2016**

CJEM (Radio, Nord-Ouest) : entrevue avec la DG, coupée en deux segments 5 et 6 mai, matin.

CFAI (Radio, Nord-Ouest) : Publié communiqué. (+photo sur le feed Actualités). 2 mai
http://www.cfai.fm/actualites/culture/902-impro-scolaire-la-cdj-accueillera-la-27e-gougoune-doree
Publié résultats, 9 mai
http://www.cfai.fm/actualites/culture/920-dalhousie-remporte-la-27e-gougoune-doree

Infoweekend.ca (Site web, Nord-Ouest) : Publié communiqué. 2 mai
http://www.infoweekend.ca/actualites/culture/290813/la-27e-edition-de-la-gougoune-doree-se-deroulera-a-edmundston
Publié résultats, 9 mai
http://www.infoweekend.ca/actualites/culture/291327/belle-performance-de-la-cdj-a-la-gougoune-doree

Acadie Nouvelle, 4 mai : Impro scolaire: Edmundston accueille la 27e Gougoune dorée

# Impro scolaire: Edmundston accueille la 27e Gougoune dorée

Zoom Signets Partager Imprimer Écouter Traduire

Du 6 au 8 mai, huit équipes du Nouveau-Brunswick se rendront à la polyvalente la Cité des Jeunes d'Edmundston pour prendre part au 27e tournoi provincial d'improvisation scolaire des écoles secondaires, la Gougoune Dorée.

- Gracieuseté

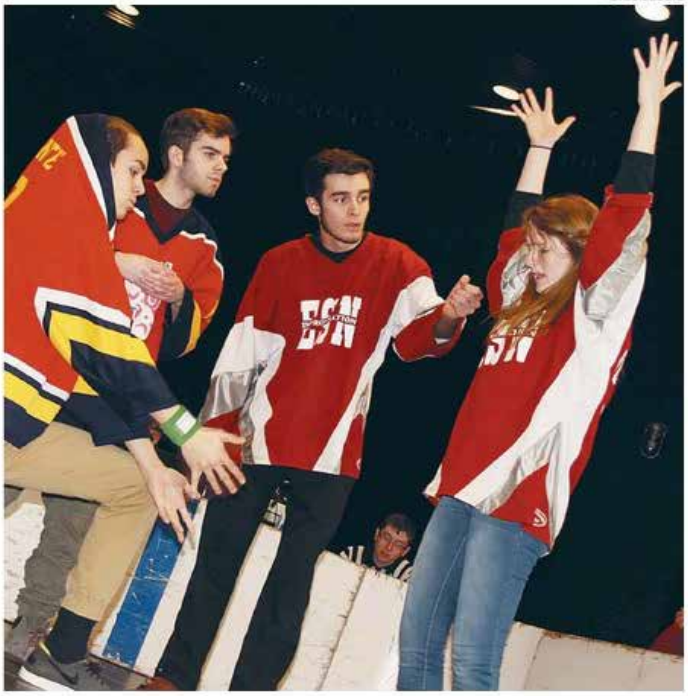

**La photo montre une séquence d'un match entre la Cité des Jeunes d'Edmundston et l'École secondaire Népisiguit de Bathurst lors du récent tournoi de qualification à Moncton.**

Les équipes participantes sont celles qui ont réussi à se classer il y a quelques semaines lors du Tournoi de qualification tenu à Moncton.

Il s'agit de celles des écoles secondaires francophones de Bathurst, de Dalhousie, de Dieppe, d'Edmundston, de Grand-Sault, de Moncton, de Shediac et de Tracadie.

«La Gougoune Dorée, c'est le Noël des improvisateurs. Avoir l'occasion de jouer avec toutes ces autres équipes, c'est comme ouvrir des cadeaux en famille et on a toujours ce qu'on avait demandé au père Noël!», a dit le co-capitaine de l'équipe-hôtesse, Thomas Lapointe.

De tous les événements chapeautés par Improvisation NB, la Gougoune Dorée demeure l'incontournable.

«Pour la vaste majorité des improvisateurs et improvisatrices de la province, c'est le tournoi qui leur a donné envie de continuer à faire de l'improvisation après l'école secondaire. Il a été le tremplin qui les a propulsés vers divers domaines connexes comme le théâtre, les médias, et des rôles de leadership dans la communauté culturelle», a expliqué le président de l'association, Michel Albert.

Lors du tournoi, Improvisation NB dévoilera le nouvel intronisé au Temple de la Renommée de l'improvisation au Nouveau-Brunswick, une personnalité bien connue de la région du Madawaska.

L'Étoile, 13 mai 2016 – La Gougoune Dorée va à l'École Aux Quatre Vents

# La Gougoune dorée va à l'école Aux Quatre Vents

MICHEL GOURD
mai 13, 2016

Partager Facebook Twitter Cou

L'équipe de l'école était composée d'Alexandra Sivret, Vincent Cormier, Talia Lepage, Steve Allard, Kolton Joncas et Zach Levesque, Jolène Dumas, Hannah Jenkins et Cloé Savoie. Photo contribution

C'est l'équipe d'improvisation de Dalhousie qui a remporté la 27e édition de la Gougoune dorée.

La 27e édition du tournoi d'improvisation scolaire la Gougoune dorée s'est tenu 6 au 8 mai à la polyvalente la Cité des Jeunes d'Edmundston. Au total, huit équipes de partout au Nouveau-Brunswick s'y sont rendues. C'est finalement l'équipe de l'école Aux quatre vents de Dalhousie qui a remporté le célèbre tournoi.

«Des petites écoles comme nous autres qui battent des équipes comme celle de Moncton et l'Odyssée, on est tout le temps fier de ça», affirme un des parents d'un élève qui participait à la compétition, Christian Levesque.

Il était très fier de l'équipe de l'école Aux quatre vents.

«On a gagné la gougoune dorée après avoir battu la Cité des jeunes en finale. En demi-finale, on avait battu l'équipe de l'ESN de Bathurst. Durant la ronde préliminaire, on avait fini avec une fiche de deux victoires, une défaite pour se qualifier pour les demi-finales.»

L'équipe de l'école était composée d'Alexandra Sivret, Vincent Cormier, Talia Lepage, Steve Allard, Kolton Joncas et Zach Levesque, Jolène Dumas, Hannah Jenkins et Cloé Savoie.

La première édition de la Gougoune dorée remonte au siècle dernier, soit en 1990. C'est l'école Cité des jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston qui l'a remporté. Tant la polyvalente Roland-Pépin de Campbellton que l'école Aux quatre vents de Dalhousie l'ont gagné plusieurs fois. La polyvalente Roland-Pépin a gagné en 1999, 2009 et 2007. Pour sa part, l'école Aux quatre vents a triomphé en 1998, 2000, et cette année. L'entraîneure de l'équipe d'improvisation pour l'école Aux quatre vents est Guyane Pelletier, qui y est aussi enseignante. Elle a non seulement entraîné l'impro d'Aux quatre vents, mais l'avait fait auparavant pour la polyvalente Roland-Pépin. Ce qu'aime beaucoup Guyane Pelletier dans ces compétitions d'improvisation, c'est que les équipes ne se voient pas seulement comme des rivales, mais aussi des alliés pour divertir les spectateurs. C'est une grande différence avec les autres compétitions. À l'impro, les équipes ne jouent pas contre les autres, mais avec elles. Le but est de faire plaisir au public. C'est à l'entraîneur que revient le choix des jeunes qui seront lancés dans la mêlée en fonction de l'improvisation demandée. Un entraîneur doit connaître les forces et les faiblesses de chacun de ses joueurs et les utiliser quand c'est le temps.

Ne participent pas qui veut à cette compétition très sélecte. Les équipes qui se sont affrontées ont dû auparavant remporter le Tournoi de qualification qui s'était tenu à Moncton quelques semaines plus tôt. Les joueurs de l'équipe de Dalhousie se sont donc mesurés à ceux des écoles secondaires francophones de Dieppe, Moncton, Grand-Sault, Bathurst, Shediac, Tracadie et naturellement Edmundston. Les joueurs de Dalhousie ont remporté en tout quatre prix.

«Steve Allard, élève de 12e année, a été choisi le joueur du tournoi et s'est mérité une bourse de 1500 $. Ce n'est pas peu dire. C'est même bien», continue Christian Levesque, qui est aussi connu à Dalhousie sous le sobriquet «le chinois». «En finale, Zach Levesque s'est mérité le prix du meilleur joueur de la partie. Au niveau collectif, ils donnaient des prix pour toute sorte de choses. Ils donnaient un prix pour l'équipe la plus amicale et c'est l'école Aux quatre vents qui s'est mérité ça. Au niveau individuel aussi, notre entraîneur, madame Guyane Pelletier, s'est mérité le prix d'entraîneur du tournoi.»

Christian Levesque qui est aussi très impliqué dans le hockey fait un parallèle entre les deux sports.

«Au niveau de l'impro, c'est beaucoup plus amical comme compétition. Tu joues avec les membres de l'autre équipe et tu as du plaisir avec eux. C'est tous les joueurs de toutes les équipes qui votaient et en fin de compte, c'était l'équipe Aux quatre vents qui a été l'équipe la plus amicale de toutes les équipes qui étaient représentées là.»

**Nos improvisateurs**

Acadie Nouvelle, 22 avril 2016 : La course aux notes parfaites et aux podiums



# La course aux notes parfaites et aux podiums

**Les enseignants s'inquiètent du stress chez les élèves et les chercheurs s'y intéressent. Mais les jeunes, qu'en pensent-ils? Rencontre avec deux finissants néo-brunswickois.**

Pascal **Raiche-Nogue**
pascal.raiche-nogue@acadienouvelle.com
@raichenogue

On dit que les élèves sont de plus en plus occupés, qu'ils doivent gérer une pression grandissante. Le président de l'AÉFNB, Marc Arseneau, va jusqu'à dire que des jeunes ont des agendas plus chargés que certains ministres.

C'est le portrait tout craché d'Isabelle Arseneau et de Jacques André Lévesque, âgés de 17 ans. Conseil étudiant, théâtre, improvisation, cours à l'Université de Moncton, vie sociale, devoirs, projets: ces élèves de 12e année à l'école L'Odyssée de Moncton ont un emploi du temps vertigineux.

Nous les retrouvons dans la cafétéria de leur école vers 15h. L'année scolaire achève et ils préparent un tas de choses. Un gala de fin d'année, des olympiades scolaires. Pourtant, ils n'ont pas du tout l'air stressés.

Le sont-ils? Isabelle se lance.

«C'est sûr qu'à l'école, on a tous notre style. On va se regrouper avec des gens qui n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts que nous. On veut constamment essayer de plaire aux autres pour bien paraître.»

Elle dit avoir essayé d'éliminer cette source de stress, de ne pas trop penser à ce que pensent les autres.

«Je me suis impliquée dans tout ce que je veux faire. J'ai la capacité d'ignorer ces choses-là. Mais des fois, ça frappe en pleine face: "qu'est-ce qui arrive s'ils sont en train de me juger?" Mais il faut mettre un mur entre le jugement et ce qui est important pour toi.»

Ce jugement que portent les autres, ce regard, est aussi mentionné par Jacques André. Cet ado n'est pas du tout renfermé, mais explique qu'il n'a pas toujours été si extraverti.

«J'étais extrêmement timide. Je n'aurais jamais parlé devant personne avant. Je pense que l'impro, le théâtre, le parascolaire en général, ça permet de se développer comme personne. (...) Je peux aller passer cinq minutes sur scène sans avoir ce souci-là de ce que les gens vont penser.»

## LES ATTENTES DES PARENTS

Le souci de bien paraître, de projeter de la confiance et d'être accepté par ses pairs est donc un facteur. Et puis il y a aussi les attentes des parents et des enseignants, cette quête de perfection, disent-ils. Bref, la course aux notes parfaites et aux podiums.

«Honnêtement, je trouve que depuis la maternelle, on nous pousse tellement à avoir des A sur nos bulletins. Moi, ça m'a poussée jusqu'à aujourd'hui à être perfectionniste et à toujours vouloir bien faire. C'est une immense pression», explique Isabelle.

Le dernier semestre a été particulièrement ardu, dit-elle, entre autres parce qu'elle était très exigeante envers elle-même. Puis, elle a fait la part des choses en réalisant qu'elle n'avait pas à s'en faire, qu'elle serait admise à l'université sans problème en soumettant ses meilleures notes.

«Lors du semestre dernier, j'avais des cours super difficiles. Je pleurais souvent, j'avais beaucoup d'anxiété par rapport à ça. (...) Mais pourquoi je stressais autant? Parce que c'est à ça qu'ils nous ont mentalement préparés. On a toujours voulu faire la meilleure note. Mais qu'est-ce que ça nous donne?»

Jacques André renchérit. Il connaît bien cette pression. «Ma mère est enseignante. Et pour elle, c'est hyper important de bien réussir à l'école. C'est toujours cette pression-là, il faut que tu atteignes les 85-90% tout le temps. Puis elle peut tolérer un 75 ou un 70, mais il y a toujours ce regard-là de mère qui dit "OK, je m'attends à plus haut, plus haut, plus haut tout le temps! C'est une grosse pression.»

Il aime bien quand on lui fait confiance et qu'on lui donne assez de marge de manoeuvre. «Quand on commence à devenir plus indépendant, que nos parents nous lâchent là-dessus, je pense qu'on peut réussir tout autant et y arriver de notre propre façon, modeler notre propre parcours. Là, ça devient plus agréable de travailler et de produire des choses.»

Jacques André Lévesque et Isabelle Arseneau, finissants de l'école L'Odyssée, à Moncton. - Acadie Nouvelle: Pascal Raiche-Nogue

## CHACUN SA MÉTHODE

Jacques André note d'ailleurs que les adultes tentent souvent de l'amener à changer ses méthodes de travail. Selon lui, tout le monde a sa propre façon de faire les choses et c'est très bien ainsi.

«Je suis souvent à la dernière minute, mais très, très, très rarement en retard. Souvent, les gens ont l'impression que je suis à la dernière minute, que je vais être en retard et ils me poussent à le faire à l'avance. Mais je ne suis pas efficace quand je le fais à l'avance», dit-il.

Isabelle lui coupe presque la parole. D'un ton taquin, elle lui lance une pointe. «Mais t'es stressé. On te voit stresser et courir parce que t'es à la dernière minute avec quinze affaires...»

Jacques André lui répond qu'il ne peut pas se concentrer s'il s'y prend trop à l'avance.

«C'est ma façon de travailler. Et puis jusqu'à présent, je réussis très bien avec cette façon-là de travailler.»

Isabelle revient à la charge. «Mais t'es stressé...»

Jacques André concède enfin. «Mais je suis stressé.» Isabelle 1, Jacques André 0.

En les écoutant, on comprend que l'indépendance est aussi souhaitable quand vient le temps de penser à l'automne prochain, à la suite des choses. C'est un sujet chaud, en cette fin d'année scolaire. Jacques André et Isabelle préfèrent que les adultes qui les côtoient se gardent une petite gêne.

«Mais je crois qu'on est matures assez, rendus à ce point-ci, on sait ce qui est bon pour nous. C'est vraiment aux adultes de nous faire confiance et c'est comme ça qu'on va apprendre de nos erreurs», dit Isabelle.

Jacques André abonde dans le même sens. Selon lui, les jeunes ont aujourd'hui beaucoup plus de choix qu'avant. Les adultes ne le réalisent pas nécessairement et tentent souvent d'encourager les jeunes à se diriger vers des carrières traditionnelles telles que la médecine ou l'enseignement, dit-il.

«Le défi, c'est d'éliminer la pression, de dire que ce ne sont pas les autres qui vont décider ce que je vais faire. Moi, je veux faire ça et je vais foncer pour y arriver. En même temps, on ne fait pas ça aveuglément.»

Pendant que ces deux ados parlent et répondent à la vitesse de l'éclair, le temps file. La période doit être fermée, puisque plusieurs élèves débarquent dans la cafétéria en petits groupes.

Jacques André et Isabelle nous saluent et retournent vaquer à leurs occupations. Les autobus jaunes sont déjà garés devant l'école, mais leur journée est sans doute loin d'être terminée.

Le gala de fin d'année et les olympiades scolaires ne s'organiseront pas tout seuls. ■

**Jeux de l'Acadie 2016**

[EN RAPPEL, Jeux 2015] Radio-Canada (télé), 28 juin 2015 : L'improvisation aux Jeux de l'Acadie en images
http://ici.radio-canada.ca/regions/atlantique/2015/06/28/009-volet-culturel-images-jeux-acadie.shtml

Moniteur Acadie, 9 juin 2016 : 37e Finale des Jeux de l'Acadie La délégation du Sud-est connue
http://moniteuracadien.com/37e-finale-des-jeux-de-lacadie-la-delegation-du-sud-est-connue/

Acadie Nouvelle, 28 juin 2016 : Jeux de l'Acadie – Le Restigouche a gagné le respect

http://www.acadienouvelle.com/sports/2016/06/28/jeux-de-lacadie-3/

Acadie Nouvelle, 28 juin 2016 : Jeux de l'Acadie – Chaleur conserve des objectifs élevés
http://www.acadienouvelle.com/sports/2016/06/28/jeux-de-lacadie/

Acadie Nouvelle, 28 juin 2016 : Jeux de l'Acadie – Aperçus de la N.-É., de T.-N.-L. et de l'Î.-P.-É.
http://www.acadienouvelle.com/sports/2016/06/27/jeux-de-lacadie-apercus-de-n-e-de-t-n-l-de-li-p-e/

Radio-Canada (blogue), 30 juin 2016 : Jeux de l'Acadie : place à l'improvisation et à la voix des groupes
http://ici.radio-canada.ca/regions/atlantique/2016/06/30/013-debut-improvisation-jeux-acadie-caraquet-2016.shtml

Téléjournal Acadie, émission du 30 juin, à 38:40, spotlight Nouvelle-Écosse
http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7524465

Téléjournal Acadie, émission du 1 juillet 2016, à 26:00 – Spotlight Restigouche
http://ici.radio-canada.ca/emissions/Telejournal_Acadie/2015-2016/

Le réveil / Les nouvelles du sport, Radio-Canada, émission du 1 juillet 2016 (impro à 4:30, spotlight N-É)
http://ici.radio-canada.ca/emissions/Le_reveil_Nouveau-Brunswick/2015-2016/archives.asp?date=2016/07/01&indTime=628&idmedia=7560507

L'heure de pointe Acadie, Radio-Canada, émission du 1 juillet, segment sur le volet culturel (spotlight Restigouche)
http://ici.radio-canada.ca/emissions/L_heure_de_pointe_acadie/2015-2016/archives.asp?date=2016/07/01&indTime=2078&idmedia=7560684

L'heure de pointe Acadie, Radio-Canada, émission du 1 juillet, segment sur l'équipe de Terre-Neuve-et-Labrador
http://ici.radio-canada.ca/emissions/L_heure_de_pointe_acadie/2014-2015/archives.asp?date=2016/07/01&indTime=2389&idmedia=7560705

Tout un samedi, Radio-Canada, 2 juillet 2016 : L'improvisation, avec trois joueuses (+segment avec Michel Albert, arbitre en chef aux Jeux)
http://ici.radio-canada.ca/emissions/Tout_Un_Samedi/2015-2016/archives.asp?date=2016/07/02&indTime=1302&idmedia=7560828

Radio-Canada (blogue), 2 juillet 2016 : Jeux de l'Acadie : l'Île-du-Prince-Édouard médaillée d'or en improvisation
http://ici.radio-canada.ca/regions/atlantique/2016/07/02/005-jeux-acadie-medailles-

improvisation-caraquet.shtml

Radio-Canada (télé), 2 juillet 2016 : Terre-Neuve-et-Labrador aux Jeux de l'Acadie : une équipe petite, mais courageuse
http://ici.radio-canada.ca/regions/atlantique/2016/07/02/001-jeux-acadie-equipe-terre-neuve-labrador.shtml

Téléjournal Acadie, émission du 2 juillet 2016, à 10:00 – Finale d'improvisation
http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7560560

L'heure de pointe, Radio-Canada, émission du 4 juillet 2016, segment sur la victoire de l'IPE
http://ici.radio-canada.ca/emissions/L_heure_de_pointe_acadie/2015-2016/archives.asp?date=2016/07/04&indTime=2861&idmedia=7561744

Médias sociaux/Jeux de l'Acadie Chaleur, post Facebook, 30 juin 2016

Médias sociaux/UNI Coopérative Financière, post Facebook, 2 juillet 2016

**Zèbre d'Or 2016**

L'Étoile, 18 juillet 2016 – Une troisième édition pour le Zèbre d'Or

# Une troisième édition pour le Zèbre d'Or

L'Étoile
juillet 19, 2016

Partager Facebook

Quelques joueurs lors du tournoi du Zèbre d'Or 2015. Dans l'ordre habituel : Xavier Savard-Fournier, Marc-Samuel Larocque, Stéphan Bénard et Florence Brunet. Photo contribution

La troisième édition du Zèbre d'Or, un tournoi d'improvisation pour les joueurs et joueuses de 18 ans et plus, se déroulera du 22 au 24 juillet prochain. Les amateurs d'improvisation et membres du public sont invités à assister aux matchs qui se dérouleront au 163, Pavillon Jacqueline-Bouchard de l'Université de Moncton.

«L'improvisation dans notre province est définitivement familiale, et tout le monde se connaît et veut se revoir d'année en année, ou alors revenir au bercail après un certain temps hors-province», souligne le président d'ImproNB, Michel Albert.

Depuis sa création, le tournoi du Zèbre d'Or a doublé le nombre d'équipes qui y participent. Ils seront donc 10 équipes à se battre pour les grands honneurs lors de la troisième édition du tournoi.

«L'improvisation a donné à l'Acadie bon nombre de comédiens et communicateurs. Plusieurs desquels seront de la partie!», souligne la directrice générale d'ImproNB, Isabel Goguen. Diverses personnalités radiophoniques, tels Jean-Sébastien Lévesque et Sébastien Haché de BoFM, Stephan Bénard de Radio-Canada ainsi que grand nombre des joueurs de la Ligue d'improvisation de Chaleur et de celle du Campus universitaire de Moncton seront de la partie. On note aussi la participation des comédiens Annik Landry et Christian Essiambre.

Le premier coup de sifflet sera donné à 19h le vendredi 22 juillet, et la soirée se poursuivra jusqu'à 23h. Le tournoi reprendra dès 11h le samedi jusqu'à 23h encore une fois. Les demi-finales et la finale se dérouleront le dimanche 24 juillet de 10h à 15h30.

CJEM (Radio Nord-Ouest), 22 juillet 2016 – Un tournoi d'improvisation pour les adultes néo-brunswickois se prépare à Moncton
http://www.cjemfm.com/accueil.php?a=9173

Le Réveil, 22 juillet 2016 – Le Zèbre d'or, une compétition d'improvisation à Moncton
http://ici.radio-canada.ca/emissions/Le_reveil_Nouveau-Brunswick/2015-2016/archives.asp?date=2016/07/22&indTime=1718&idmedia=7569259

Format libre, 22 juillet 2016 : Le Zèbre d'Or en est à sa troisième édition
http://ici.radio-canada.ca/emissions/format_libre/2015-2016/archives.asp?date=2016/07/22&indTime=1518&idmedia=7569311
Deuxième partie : http://ici.radio-canada.ca/emissions/format_libre/2015-2016/archives.

asp?date=2016/07/22&indTime=2188&idmedia=7569311

Téléjournal Acadie, 24 juillet 2016 – Culturel/Le Zèbre d'Or (Michel et Isabel) à 15:11
http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7560639
Le Réveil, Radio-Canada, 25 juillet 2016 – Sommaire de la prochaine heure (Stephan Bénard parle rapidement de son expérience au Zèbre à 4:08)
http://ici.radio-canada.ca/emissions/le_reveil_nouveau-brunswick/2015-2016/archives.asp?date=2016/07/25&indTime=1&idmedia=7570388

Acadie Nouvelle, 27 juillet 2016 – Impro : victoire des Impromptus au tournoi Zèbre d'Or

**Impro: victoire des Impromptus au tournoi du Zèbre d'Or**

Acadie Nouvelle 26 Jul 2016 - SM - Gracieuseté

L'équipe des Impromptus a remporté la finale du tournoi d'improvisation Le Zèbre d'Or qui s'est déroulé du 22 au 24 juillet à Moncton. Les Impromptus, qui ont affronté en finale l'équipe de la Ligue d'improvisation Chaleur, ont remporté, la victoire. Plus de 40 improvisateurs néo-brunswickois de dix équipes ont participé au 3e Zèbre d'Or. Ce tournoi annuel organisé par Improvisation NB a rassemblé des joueurs adultes de différentes régions de la province et du Québec. Le nombre d'équipes participantes a doublé depuis trois ans. L'improvisation connaît un bel essor au Nouveau-Brunswick, soutiennent les organisateurs. «L'improvisation a donné à l'Acadie bon nombre de comédiens et de communicateurs», a mentionné la directrice générale d'ImproNB, Isabel Goguen. On peut apercevoir dans la photo les membres de l'équipe victorieuse: Annik Landry, Christian Essiambre, Michel Albert, Jean-Sébastien Levesque et Yves Doucet.

Write a comment...

**Match des Anciens de la Licum 2016**
Le Réveil, 12 octobre 2016 – 30 ans d'impro à l'Université de Moncton
http://ici.radio-canada.ca/emissions/le_reveil_nouveau-brunswick/2015-2016/chronique.asp?idChronique=418917

Téléjournal Acadie, 13 octobre 2016 – Culturel/Match des Anciens, impact de la Licum et d'ImproNB sur la province, à 27:07
http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7600293